

Date: 1er avril, 2015

## MODIFICATION DE FORMAT DU FICHIER DES EXIGENCES DE MARGES SUR LES CONTRATS À TERME DE LA DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION

Suivant la récente annonce de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) de la date officielle du changement à la méthode de calcul des exigences de marges sur les contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois BAX) avis <u>043-15</u>, la Bourse de Montréal (Bourse) tient à aviser ses participants agréés et participants agréés étrangers des changements connexes au fichier des exigences de marges publié quotidiennement sur le site de la Division de la réglementation de la Bourse de Montréal (la Division) (<a href="https://reg.m-x.ca/fr/regulation/futures\_margins">https://reg.m-x.ca/fr/regulation/futures\_margins</a>).

## LES CHANGEMENTS PRÉVUS

## Les opérations BAX simples

Le fichier des exigences de marges de la Division ne contiendra plus <u>une</u> seule exigence de marge pour les spéculateurs ou les contrepartistes applicable à <u>tous</u> les mois de contrat BAX. Il contiendra maintenant les exigences de marge pour les spéculateurs ou les contrepartistes pour <u>chacun</u> des mois de contrat BAX individuellement. Cela se traduira par des changements dans la disposition des tableaux contenant les exigences de marge.

## Les stratégies BAX

La disponibilité de taux de marge distincts pour chacun des mois de contrat BAX permettra la production d'exigences de marge distinctes pour les stratégies de BAX multiples. Le fichier des exigences de marge de la Division présentera les exigences de marge des stratégies BAX appariées et d'écarts papillon grâce à l'utilisation des tableaux suivants :

- Structure en paliers BAX
- Imputation pour position appariée intramarchandise Écart papillon trimestriel
- Imputation pour position appariée intramarchandise Écart papillon six mois
- Imputation pour position appariée intramarchandise Écart papillon neuf mois
- Imputation pour position appariée intramarchandise Écart papillon un an
- Imputation pour position appariée intramarchandise Stratégie intermensuelle

Pour obtenir un exemple du fichier des exigences de marge de la Division contenant les modifications précédemment mentionnées, ainsi que les spécifications de la structure du fichier de Marge, veuillez SVP communiquer avec le Centre d'assistance technique au 1-877-588-8489, ou par courriel au <u>SAMSUPPORT@m-x.ca</u>. Les changements de marge de même que le nouveau format de fichier entreront en vigueur le lundi 28 septembre 2015.

Pour tous commentaires, questions ou préoccupations, veuillez SVP communiquer avec le Centre d'assistance technique aux mêmes coordonnés spécifié antérieurement.

Merci.

Centre d'assistance technique

Sans frais : 1-877-588-8489 Téléphone : 514-871-7872 Courriel : <u>samsupport@m-x.ca</u>

